

Procès-verbal n° 3 de la Commission Foot Animation

Réunion du : 13/09/24

À : 10h

Présidence : Mr. Didier CASANADA

Présents : Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY, Bernadette FERCAK
Mrs Sauveur ROMAGNOLE, Cyril SAMBOEUF, Michel COLLADO

Absents excusés :

Assiste à la Réunion :

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 2 du 3/9

Rappel

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

UTILISATION DE LA FMI

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut absolument qu'un éducateur soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.



UTILISATION DE LA FAL U06 à U11

UTILISATION DU FAL : Plateaux U6 à U9 – Procédure envoyée aux clubs sur les boîtes officielles

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)

Championnat U12/U13

REPRISE DES CHAMPIONNATS D1-D2-D3- D4 : SAMEDI 14 SEPTEMBRE

- Beaucaire : Rencontres U12/U13 le Samedi matin à 11h00

Les feuilles de défis sont en ligne sur le site du district rubrique documents.

Dates U12/U13 Inter District Saison 2024/2025 Hérault / Gard

18 – 25 janvier / 1 – 8 Février / 15 – 29 Mars / 10 – 17 – 24 Mai

Retrait équipes avant le début du championnat

- D2 Poule A : Beaucaire 3
- D4 Poule D : FC St Alexandre 1 (Inactivité partielle U12/U13)

Championnat U12

REPRISE DES CHAMPIONNATS : SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Les feuilles de défis sont en ligne sur le site du district rubrique documents.

Dates U12 Inter District Saison 2024/2025 Gard / Hérault

18 – 25 Janvier / 1 – 8 Février / 15 – 29 Mars / 10 – 17 – 24 Mai

Retrait équipes avant le début du championnat

- D1 Poule I : Beaucaire 31
- D1 Poule L : St Laurent des Arbres

Foot Animation - U10 à U10/U11

REPRISE DES PLATEAUX U10 et U10/U11 : SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Saison 2024/2025 Elite : Seulement en U10/U11

UTILISATION DU FAL : U6 - U6/U7 – U8 – U8/U9 – Procédure envoyée aux clubs sur les boîtes officielles

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)

**Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi****



Les clubs qui veulent engager des équipes supplémentaires en U10 et U10/U11 peuvent le faire par mail au district

- ❖ Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)
- ❖ Nîmes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)

4 Critères pour pouvoir participer aux plateaux élites U8/U9 et U10/U11

1. Club labellisé FFF
2. Club en cours de labellisation (démarches engagées sur foot clubs)
3. Educateurs diplômés FFF
4. Club participant aux rassemblements de masse FFF (journées d'accueil, journées futsal, détectations)

Foot Animation - U6 à U8/U9

REPRISE DES PLATEAUX U8 et U8/U9 : SAMEDI 28 SEPTEMBRE

REPRISE DES PLATEAUX U6/U7 : SAMEDI 5 OCTOBRE

REPRISE DES PLATEAUX U6 : SAMEDI 12 OCTOBRE

Saison 2024/2025 Elite : Seulement en U8/U9

UTILISATION DU FAL : U6 - U6/U7 – U8 – U8/U9 – Procédure envoyée aux clubs sur les boîtes officielles

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)

- ❖ Beaucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
Les plateaux NON-JOUES le Samedi se rattraperont le Mercredi Après Midi

JOURNEES DE RENTREES DU FOOT :

- U9 le 21/9 l'Après-Midi à Redessan
- U8 le 21/9 le matin à Redessan
- U7 le 28/9 A Midi - Vergeze
- U6 le 05/10 A Midi – Poulx

Pour les journées d'accueil les fiches d'engagement sont à télécharger sur le site du district

- FUTSAL U6 : 30/11 – 14/12 - 11/01
- FUTSAL U8 : 27/11 – 8/01
- FUTSAL U9 : 11/12 – 22/01

- Journée Nationale des débutants le 24 Mai 2024 en catégorie U7



4 Critères pour pouvoir participer aux plateaux élites U8/U9 et U10/U11

1. Club labellisé FFF
2. Club en cours de labellisation (démarches engagées sur foot clubs)
3. Educateurs diplômés FFF
4. Club participant aux rassemblements de masse FFF (journées d'accueil, journées futsal, détections)

Foot Animation - FEMININES

U12/U13 F en attente de nouveaux engagements, pour composer la poule.

Equipes engagées : Laudun 1 et 2 – Manduel – Vergeze – Quissac – N Chemin Bas

Date limite d'engagement : 28 Septembre 2024

MUTES SUPPLEMENTAIRES

Par application de l'article 46 des Règlements Généraux de la Ligue de Football d'Occitanie

« Article 46 Utilisation de licencié(e) titulaire d'un cachet « mutation » supplémentaire

[...]

2. Par exception dans le cadre du développement du football féminin, tout club qui dispose d'une section féminine qui a participé et terminé un championnat féminin soit national, régional ou départemental, depuis au moins deux saisons, pourra incorporer un joueur titulaire d'un cachet « mutation » supplémentaire dans une équipe qui dispute une compétition départementale. Ce club sera tenu de désigner, à son district d'appartenance, l'équipe où évoluera ce muté supplémentaire, au cours de la saison, avant le premier match de compétition officielle de cette équipe. »

Voici la liste des clubs bénéficiant d'un muté supplémentaire à ce titre :

Nom du Club	Date du mail	Affectation du muté supplémentaire
S BEUCAIRE FC JONQU	30.08.24	U13 FEMININES

A PARTIR DU 18 SEPTEMBRE LES REUNIONS DU FOOT ANIMATION SE FERONT LE MERCREDI MATIN DE 9H30 / 11H30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO

